

*Du 2 au 4 décembre, vous élirez vos représentants à la Commission de la recherche. Notre candidature, née du dialogue entre le droit et l'économie, s'appuie sur une ambition commune : **une recherche libre et un enseignement de qualité.***

ENGAGEMENTS



Défendre la liberté académique

- **Préserver les chercheurs et l'Université des influences extérieures**, notamment vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques.
- **Encadrer la contractualisation des personnels enseignants** en favorisant les postes d'enseignant·e·chercher·e pour lutter contre la précarisation de la recherche.



Promouvoir la jeune recherche

- **Lutter contre la diminution du nombre de contrats doctoraux** afin de limiter la précarité doctorale et accompagner la recherche de financements alternatifs tout en garantissant l'indépendance de la recherche.
- **Intégrer davantage les doctorants aux projets de recherche** en créant des seuils minimums de participation ou en imposant des sollicitations via un annuaire des doctorants.
- **Réduire les appels à projets** dans l'attribution des fonds de recherche et en faciliter l'accès aux jeunes chercheurs.
- **Faciliter et clarifier l'accès à l'ensemble des dispositifs de financement** permettant de soutenir les déplacements liés au travail de recherche.



Défendre un enseignement de qualité

- **Limiter le nombre d'étudiants par groupe de travaux dirigés** afin de rendre les séances bénéfiques pour l'ensemble des étudiants et améliorer le cadre de travail des doctorants.
- **Mieux former les nouveaux doctorants à la pédagogie** en amont des premières séances de travaux dirigés.

TITULAIRE

Étienne DEVAL

SUPPLÉANTE

Marie VIATEUR